

XXIII^e Congrès
BRUXELLES
15 & 16 OCT 2015

ACE



ETRE AVOCAT
DEMAIN | CASSER
LES CODES



DISCOURS DE BENEDICTE BURY

Directrice du congrès

Monsieur le Président du Conseil National des Barreaux,
Monsieur le Secrétaire Général du CCBE
Monsieur le Bâtonnier de Bruxelles
Monsieur le Président de la délégation des barreaux de France à Bruxelles
Madame la Présidente de l'AFJE
Chers confrères et très chers amis,

Quelques mots d'ouverture pour vous accueillir à notre 23^{ème} congrès dont nous devons à la détermination de William Feugère qu'il se tienne à Bruxelles.

Nous nous retrouvons, quelques années après avoir lancé, ici même, notre réflexe européen dont le Président du congrès, Antoine Audouin Maggiar, a démontré comment l'ACE le cultive aujourd'hui pour demain, en « cassant les codes », notamment avec une approche économique du droit¹ qui mérite sans aucun doute d'être développée et sera présente dans nos travaux.

Nous avons choisi de vivre notre congrès au « Square », en immersion, en plein mouvement surréaliste inspirant. Les œuvres de Magritte, déployées par les organisatrices du congrès, nous guideront vers nos ateliers pour concevoir et « dessiner »² notre avenir. Elles invitent à cette libération de l'esprit propice au développement de l'imagination et indissociable d'une morale affirmée.

Nous avons le « goût » de la liberté, a-t'on entendu ces derniers jours.

Nous sommes surtout « garant » de la liberté, ce qui fait peser sur nous, seuls, une responsabilité essentielle et explique notre attachement viscéral à notre déontologie. Pour être de « bons » garants nous devons être indépendants.

¹ Ejan Mackaay et Alain Parent (2015) *L'apport au juriste et à l'avocat qui oeuvrent dans le domaine commercial, conseil ou contentieux*, Précis d'analyse économique du droit, vient de paraître, p.7 et 14, La grande école de la francophonie inc. Nous avons, avec l'Edhec, reçu Ejan Mackaay à la Maison du Barreau au moment de la parution du premier traité en langue française sur l'analyse économique du droit.

² Le « legal design » sera présent dans notre congrès tant il est un outil pédagogique pour nous comme pour nos clients. Voir notamment à paraître ed. Larcier (2015) l'ouvrage sur la *communication juridique et judiciaire* à partir des travaux accueillis par l'ACE et l'AFJE à la Maison du Barreau, sous la direction scientifique du Centre Europeen de Droit et d'Economie (C.E.D.E.) de l'E.S.S.E.C, dans le cadre du programme de recherche « Droit, Management et Stratégies ».

N'est-ce pas cet attachement qui nous permet de nous adapter et nous impliquer dans les mouvements de mutation ?

Parce que lorsque l'on sait d'où l'on vient et qui nous sommes, on est plus agile pour déterminer où l'on va.

La déontologie sera donc omniprésente aujourd'hui et demain dans notre recherche des meilleurs moyens de nous adapter aux changements pour leur donner du sens, ce qui implique que nous y contribuions.

Robert Johnson, directeur général de l'Institute for New Economic Thinking écrivait³ que « *les grands économistes du passé ont compris que l'économie était inséparable de la politique* », qu'il faut concevoir non seulement de nouveaux modèles mais de nouvelles visions économiques pour le futur, placer les humains au centre et « retourner » aux visions morales et philosophiques.

Dès la première table ronde de l'après-midi les intervenants dessineront, sous nos yeux, les grandes tendances d'évolution de notre environnement avec pour « guide » Monsieur le Bâtonnier Thierry Wickers, ancien président du CNB.

Les mutations n'étant pas destinées à cesser, l'objectif est bien sûr de nous former mais aussi de profiter de ces deux jours de congrès pour développer nos aptitudes à l'adaptation appropriée.

Par exemple, l'atelier relatif aux nouveaux métiers ne consistera pas seulement à découvrir ces marchés à investir mais aussi à réfléchir ensemble, à rechercher quels sont les enseignements pouvant être tirés de l'expérience déjà vécue d'une adaptation que nous avons réalisée sans nous perdre.

Nous avons construit ces deux jours pour écouter, observer, nous interroger sur les mutations et adapter notre action.

Tant les tables rondes que les ateliers développent cette méthode d'ailleurs favorisée par les intervenants de divers horizons professionnels et avec lesquels les liens continuent de se tisser: juristes d'entreprise, français et belges, directeurs des ressources humaines, financiers, commerciaux.

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) participe pour la seconde fois consécutive à notre congrès annuel pour nous faire profiter de leur expérience et de leurs travaux avancés : l'année dernière sur l'entreprise globale et la responsabilité sociétale, cette année avec notre section jeune, l'ACE-JA, sur les compétences ou réseau de compétences nécessaires à l'accompagnement du développement des entreprises françaises à l'étranger. Delphine Gallin nous dira son ambition d'accompagner les avocats pour sortir des cadres établis, enjamber les frontières de toutes natures.

L'ACE a également associé, comme nous l'avons initié il y a de nombreuses années maintenant, l'observatoire du CNB précisément afin d'élaborer et adapter nos habitudes d'exercice pour l'avenir à partir des travaux d'observation et d'analyse de notre environnement social et économique.

Les regards croisés, les compétences complémentaires permettent cette approche intégrée, plus globale, attendue des clients qui nous interpellent aussi en terme d'évolution de nos structures d'exercice comme nous en débattons en début d'après-midi et en atelier.

Notre congrès se situe, comme vous le constatez, au cœur de la gouvernance, celle de nos cabinets et celle de nos clients que nous accompagnons dans leur démarche de développement durable et d'innovation.

Nous avons choisi de mettre l'humain au centre de cette gouvernance dont les principes continuent de s'écrire, encore récemment rendus publics par l'OCDE en vue du G20 et tendant à plus d'inclusivité et de responsabilité sociétale. De nombreux ateliers sont consacrés à ces préoccupations fondamentales : L'égalité, les modes collaboratifs de résolution des différends, l'approche manageriale du droit comme celle de la délégation de pouvoir, celle des relations humaines dans l'entreprise par exemple.

³ Robert Johnson (2013), *De nouvelles visions pour l'économie du futur*, dans Connecter les esprits, construire le futur, réflexions visionnaires sur les problématiques internationales actuelles p.169, initié et supporté par Dubai expo 2020, www.expo2020dubai.ae

Vous aurez constaté que, symboliquement, nous avons créé un espace organisation et « *soft skills* », compétences dites informelles, transversales ou « non académiques ». Hier, les travaux, notamment de l'OCDE soulignaient déjà leur importance « capitale »⁴ pour l'innovation et la croissance économique mais aussi pour la qualité de la vie⁵. Surtout, de récentes communications, s'agissant des politiques à mettre en œuvre pour de meilleures compétences demain, soulignent que la qualité et la capacité à assimiler de nouvelles connaissances nécessitent le développement de compétences plus évoluées comme la créativité, le sens de la communication et de la collaboration.

Un atelier leur est donc dédié de manière générique animé par Antoine Henry de Frahan, celui qui contribue en ouverture de l'après-midi à dessiner les mutations. Il nous aidera à apprendre « *by doing* », à comprendre en quoi ces compétences consistent et en quoi elles constituent dans un cabinet et plus largement dans la société un facteur de développement structurant dont il nous appartient de nous saisir.

Plusieurs ateliers ont été imaginés pour développer certaines de ces compétences, notamment dans les stratégies d'innovation où nous retrouverons à la fois les techniques d'innovation pour favoriser la créativité et, notamment avec Laurence Vanhée, « *chief happiness officer* », comment se centrer sur l'humain, le client, celui avec lequel nous développons un lien d'accompagnement.

Laurence Vanhée nous y expliquera que l'économie sociale et collaborative renverse les codes commerciaux auxquels nous sommes habitués et créent de la valeur humaine et financière en marge des habitudes de consommation, l'achat citoyen, la valorisation de l'usage sur la propriété, des loisirs sur la possession. Les innovations managériales bousculent les codes de conduite au sein de nos organisations qui progressivement se libèrent.

Enfin, les nouvelles technologies et modes de communication ouvrent la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle. Nous nous y intéresserons d'ailleurs à la fois dans le cadre de ces ateliers d'organisation mais aussi sur le terrain de la technique juridique pour accroître notre valeur ajoutée du conseil apporté aux entreprises ou aux salariés, notamment en terme de mobilité...entre stratégie créative et qualité managériale, toujours avec humilité.

Notre congrès, espace de convivialité, espace –temps aussi, espace de partage de la parole, sera pour vous, je l'espère, une occasion de se poser, d'échanger, de mettre en évidence nos contradictions et d'analyser ensemble nos pratiques professionnelles. Ces espaces « réflexifs » participeront sans doute à un recentrage et repositionnement individuel et collectif permettant de mieux se connaître, de trouver le sens, écouter notre « inner voice », notre for interne, notre boussole pour mieux intervenir.

⁴ OCDE (2011) *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*. Editions OCDE ; Charles Fadel, Professeur invité à Harvard/MIT/Wharton ; Vice-président du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) sur l'éducation (2012), *Des compétences pour innover* ; l'observateur de l'OCDE, site web de l'observateur.

⁵ Greg J Ducan et Rachel Dunifun (2012) *Introduction to "soft skills" and long run labour market*, 35th anniversary retrospective, research in labor economics, volume 35.